

Chargé(e) des risques et de la conformité (SC9) – Kinshasa, République démocratique du Congo (Républication)

1. Informations générales

- **Intitulé du poste** : Chargé(e) des risques et de la conformité (*Risk and Compliance Officer*)
- **Type de contrat / Niveau** : Contrat de service (SC9)
- **Unité / Division** : Gestion des risques
- **Lieu d'affectation** : Kinshasa, République démocratique du Congo (RDC)
- **Durée du contrat** : 12 mois

2. Objectif du poste

Apporter un appui à la mise en place des activités de gestion des risques, contribuer à l'application des contrôles et au respect des politiques et procédures, ainsi qu'à l'efficacité globale des opérations et à l'optimisation des ressources du Programme alimentaire mondial (PAM/WFP).

3. Principales responsabilités

La liste ci-dessous n'est ni exhaustive ni limitative et s'inscrit dans le cadre des pouvoirs délégués.

1. **Intégration de la gestion des risques dans les opérations** : contribuer à l'intégration de la gestion des risques dans la planification et la prise de décision au sein du bureau et dans tous les aspects des opérations du PAM. À cette fin, assurer le suivi des principaux indicateurs liés à l'appétence au risque et des indicateurs de risque, ainsi que la mise à jour régulière des registres des risques, notamment concernant l'avancement des mesures d'atténuation.
2. **Collecte de données et retour d'expérience** : contribuer à la collecte des retours d'information et des données relatives à la performance en matière de gestion des risques, et proposer de nouvelles approches potentielles de mise en œuvre.
3. **Appui aux évaluations des risques** : soutenir les responsables concernés dans leurs évaluations régulières ou ponctuelles des risques au niveau régional, national et dans les bureaux de terrain, afin de :
 - identifier et évaluer les risques ;
 - contribuer à l'élaboration et à la conception de mesures d'atténuation ;
 - évaluer l'efficacité des contrôles internes ;

- préparer les informations relatives aux risques que la direction pourra partager avec les parties prenantes externes.
- 4. **Coordination avec les experts et les points focaux** : contribuer aux échanges avec les experts fonctionnels et les points focaux chargés de la gestion des risques afin d'identifier les tendances et les nouveaux enjeux, ainsi que de participer à la préparation de directives et/ou de listes de contrôle conformes aux politiques et règles du PAM pour les évaluations périodiques des risques et/ou des contrôles.
- 5. **Utilisation des outils de gestion des risques** : utiliser les outils disponibles pour établir des liens entre les informations relatives aux risques, à la supervision et à l'évaluation. Examiner et analyser les activités de gestion des risques, les expositions aux risques et les mesures d'atténuation figurant dans les projets de Plans stratégiques de pays (CSP) et de Plans stratégiques de pays provisoires (Interim CSP), y compris leurs révisions budgétaires.
- 6. **Formation et sensibilisation** : recueillir les besoins en matière d'information et de formation, puis contribuer à la préparation de programmes de formation ou de séances d'information destinés aux collègues et aux partenaires, afin de renforcer leur compréhension de la gestion des risques et leur respect des politiques, règles, règlements et procédures du PAM.
- 7. **Élaboration de procédures opérationnelles normalisées** : en s'appuyant sur le modèle des trois lignes, participer à l'élaboration, par les collègues de la première ligne, de procédures opérationnelles normalisées (SOP) pour la gestion des risques et de la responsabilisation. Cela comprend notamment les critères d'organisation des missions relatives aux risques et à la responsabilisation, ainsi que la préparation de supports et de modules de formation, afin de réduire les risques pour l'Organisation.
- 8. **Responsabilisation de la direction et conformité** : contribuer au renforcement de la responsabilisation de la direction au sein des différentes unités fonctionnelles, notamment par la préparation de rapports détaillés résumant l'état de conformité des contrôles internes et les principaux thèmes de supervision. Exploiter les informations sur les risques — par exemple, les indicateurs de risque et les rapports d'incidents — pour mettre en évidence les domaines dépassant le niveau d'appétence au risque et proposer des mesures à prendre dans les domaines présentant des vulnérabilités en matière de risques et de conformité.
- 9. **Exercice annuel d'assurance du Directeur exécutif** : contribuer à la réalisation de l'enquête annuelle menée dans le cadre de l'exercice d'assurance du Directeur exécutif, notamment en collectant et en examinant les contributions reçues.
- 10. **Préparation des audits** : aider les responsables à préparer et à planifier les audits internes et externes, à rassembler les documents essentiels, à organiser les réunions d'information et à assurer le suivi des recommandations.
- 11. **Prévention de la fraude et de la corruption** : contribuer à la promotion et à la diffusion de la Politique révisée de 2021 relative à la lutte contre la fraude et la corruption (AFAC), ainsi qu'au respect par le PAM du principe de tolérance zéro à l'égard de l'inaction. Cela comprend :
 - l'appui aux responsables dans leurs examens préliminaires des faits et leurs évaluations des risques de fraude ;
 - la collecte et l'analyse de données sur les incidents de fraude, les indicateurs de risque de fraude et l'appétence au risque de fraude ;
 - le soutien aux formations sur les normes AFAC.

12. **Autres responsabilités** : exécuter toute autre tâche requise, notamment en pouvant assurer le rôle de point focal pour la gestion de la continuité des activités (BCM) et les conflits d'intérêts organisationnels (OCI). Cela peut inclure l'appui à l'élaboration de plans et de procédures visant à éviter les conflits d'intérêts organisationnels.

4. Expériences souhaitées pour accéder au poste

- Connaissance de la gouvernance, des structures organisationnelles, de la stratégie et des principales initiatives des organisations internationales.
- Expérience en gestion de programmes ou de projets.
- Expérience dans les activités de suivi et de reporting, ainsi que connaissance de la hiérarchie des résultats, des indicateurs de performance et des méthodes de mesure.
- Participation à des analyses de risques et à l'élaboration et/ou à la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques.
- Participation à des échanges avec d'autres unités concernant l'impact, le calendrier ou la planification d'initiatives, en mobilisant des compétences analytiques, d'évaluation et de résolution de problèmes, ainsi que de la débrouillardise, de l'initiative, un bon jugement, du tact et de la diplomatie.
- Contribution à des activités de gestion des risques, notamment à l'évaluation et à la recommandation de contrôles internes efficaces et de mesures d'atténuation, de préférence au sein d'organisations utilisant des cadres, techniques et systèmes modernes de gestion globale des risques.

5. Qualifications académiques minimales requises

Formation

Être titulaire :

- soit d'un diplôme universitaire de deuxième cycle (master ou diplôme équivalent) en administration des affaires, administration publique, finance, comptabilité, développement international, audit ou dans un autre domaine pertinent ;
- soit d'un diplôme universitaire de premier cycle, complété par plusieurs années supplémentaires d'expérience professionnelle pertinente et/ou par des formations ou cours en audit, gestion de la performance, gestion des risques ou dans des domaines connexes.

Langues

Maîtrise du français et de l'anglais, correspondant au **niveau C dans les deux langues**.